

Villa Claud  Cayeux



 tablissement de r adaptation des personnes
traumatis es cr niennes et handicap es

Livre  d'accueil

- **Notre mission**
- **Petite histoire de la villa**
- **Votre s jour : principes**
- **Les  tapes**
- **La villa : h bergement**
- **L'accompagnement**
- **L' quipe**
- **Votre famille**
- **Questions financi res**



Notre mission

***Nous travaillons pour vous inciter et vous aider
à construire votre projet de vie***

Vous avez subi un accident qui a bouleversé votre vie. Il vous faut dépasser cette épreuve.

Il faut aussi faire le bilan de vos capacités et de vos limites. Alors seulement, vous pourrez imaginer une nouvelle vie et construire patiemment votre projet.

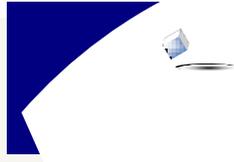
Cette élaboration personnelle demande beaucoup de courage, nous le savons.

L'équipe de la Villa Claude Cayeux est spécialisée dans cet accompagnement. Elle vous incitera à vous poser les questions importantes en ce qui concerne vos possibilités, vos limites, les progrès possibles, l'accompagnement de votre famille.

L'équipe vous accompagnera aussi dans l'apprentissage des nouvelles possibilités nécessaires à la construction de votre avenir. Elle vous aidera à trouver des solutions pour dépasser les obstacles que vous rencontrez. Elle vous accompagnera dans la construction de votre autonomie.

Elle apportera aussi du soutien à votre famille pour comprendre ce qui s'est passé et comment celle-ci peut vous accompagner au mieux désormais.

Nous le faisons du mieux que nous pouvons, avec vous.



Petite histoire...

...De la villa Claude Cayeux

En 1965, le père Gauthier créa le centre Jean Reboul, centre de vacances pour grands handicapés, dans un ancien ermitage, à St Maurice en Trièves.

Au fil des années, constatant le besoin, l'idée lui vint de créer une maison dédiée à l'accueil de personnes traumatisées crâniennes, dont le handicap est spécifique.

Il réunit les fonds nécessaires à l'achat, en 1992, d'une ancienne ferme qu'il adapta pour accueillir 9 résidents soutenus par une équipe professionnelle.

L'expertise de l'équipe permit progressivement d'augmenter le nombre de places. Aujourd'hui, la Villa Claude Cayeux dispose de 20 places et d'une compétence professionnelle reconnue.

1992...



... 2009



Claude Cayeux et Jean Reboul sont des personnes handicapées que le père Gauthier a accompagnées, qui l'ont marqué par leur détermination à regarder le côté clair de la vie.

Ces deux établissements sont gérés par l'association Les amis du Vaulserre et du Trièves, située au centre Jean Reboul.





Votre séjour

Principes

Durée

La Villa Claude Cayeux accueille 20 adultes de 20 à 60 ans traumatisés crâniens et handicapés.

Élaborer un projet de vie personnel est un travail long : c'est un peu comme apprendre un nouveau métier. C'est pourquoi nous vous accueillons pour une **durée moyenne de deux ans**.



Projet personnalisé

Votre séjour a pour but de vous permettre de vivre avec un maximum d'autonomie. Pour atteindre cet objectif, **nous construisons avec vous votre projet personnalisé et nous vous accompagnons dans sa réalisation**.

Votre vie quotidienne est organisée avec votre emploi du temps individualisé. Celui-ci est basé sur les activités imaginées pour vous permettre de progresser vers votre objectif personnel.

Nous exigeons donc votre participation active à ce travail de construction.

Vie collective



Votre emploi du temps individualisé comporte des moments de vie collective : ateliers, repas, loisirs, stages, etc.

Ils sont nécessaires à la convivialité de votre séjour et utiles pour favoriser votre réadaptation.

Vous veillerez donc à respecter les autres personnes pendant ces moments conviviaux.



Votre séjour

Les étapes

Notre expérience nous permet de repérer 3 grandes étapes de la construction de votre autonomie : l'évaluation, l'apprentissage, la réinsertion. Tous ces moments sont importants et l'équipe de la villa est formée pour vous permettre de réussir.

L'évaluation

Se laver, s'habiller, faire son ménage, son repas, gérer son argent, ses loisirs, sa santé, ses déplacements... Nous évaluons avec vous vos possibilités dans tous ces domaines de la vie quotidienne pour savoir lesquels améliorer.

En particulier, lors de votre admission et pendant quelques mois, nous prenons le temps de faire votre connaissance, de manière à déterminer précisément un accompagnement adapté et un rythme de séjour qui favorise les liens avec les personnes qui vous sont chères.



L'apprentissage

Il est souvent nécessaire d'apprendre de nouveaux gestes (se déplacer, utiliser des outils, des appareils...) ou de nouveaux comportements (demander de l'aide, patienter, se repérer, expliquer...). L'équipe qui vous accompagne imagine avec vous des activités et des exercices de progression dans ces apprentissages.

La réinsertion

A un moment de votre séjour, avec vos nouvelles capacités vous envisagerez de partir : vers un logement, une activité occupationnelle ou professionnelle. L'équipe de la villa est particulièrement attentive et présente pour vous accompagner dans ce moment important de votre vie.



La villa

Votre logement

Nous avons mis en place trois types d'hébergement permettant de favoriser l'autonomie de chacun en fonction de son potentiel.

Chaque résidant peut décorer et aménager son logement comme il le souhaite.

Des changements de logement peuvent avoir lieu pendant votre séjour en fonction de l'évolution des projets individuels et de votre autonomie.

La chambre

Elle est pensée pour vous permettre de disposer d'un espace personnel et d'une salle de bains tout en bénéficiant de l'organisation collective des repas si vous avez besoin d'aide pour gérer votre alimentation (budget, cuisine, hygiène) et votre bien-être (toilette, ménage...). En parallèle, l'équipe de la Villa vous accompagne par rapport à l'hygiène, à la toilette, à la cuisine...



Le studio

Chambre disposant d'un coin cuisine et d'une salle de bains, il vous permet de progresser dans la gestion de votre alimentation, votre ménage, votre linge, de manière plus autonome qu'en chambre. L'équipe vous propose alors des ateliers d'apprentissage plus orientés vers la vie sociale extérieure : courses alimentaires, rendez-vous, sports, repérage, etc.

L'appartement

Il est destiné à des résidents très autonomes qui peuvent gérer leur vie quotidienne sans qu'il soit nécessaire de les accompagner tous les jours. L'équipe propose des ateliers de réinsertion et de vie sociale destinés à permettre à ces résidents de finaliser leur projet personnel de vie avant de quitter la Villa.



La villa

L'accompagnement

Vous avez des besoins, des aspirations et la volonté de progresser vers l'autonomie. Nous vous accompagnons selon une méthode précise et transparente.

Le contrat de séjour

Il fixe les obligations de la Villa Claude Cayeux et du résidant. Il stipule les conditions et le coût de votre séjour. Il indique également comment est calculée votre prise en charge et ce que vous devez reverser au Conseil général. Il doit être transparent. La loi le rend obligatoire.

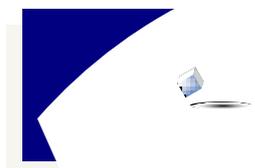
Les évaluations

C'est le moment où nous faisons ensemble le bilan de votre projet et de vos progrès. La première évaluation est faite dans les premiers mois après votre arrivée. Ensuite, elle est renouvelée chaque année.



Les étapes de votre séjour

Après chaque évaluation, nous fixons ensemble de nouveaux objectifs. Ils sont écrits avec vous dans un avenant à votre contrat. Cet avenant sert de repère dans votre projet et pour vos apprentissages.



L'équipe professionnelle

Pédagogique

Voici les personnes qui vous accompagnent dans les activités quotidiennes, dans vos apprentissages et votre projet personnel.



Anne-Marie

Les couleurs vives et la bonne humeur lui vont à ravir.



Laïla

Enthousiaste, elle trouve toujours une réponse aux petits tracas quotidiens.



Nadège

Animatrice dans l'âme, elle apprécie les moments de jeux en société.



Marie

« Si on dansait ? » suffit à l'entraîner dans une démonstration.



Katia

Un sourire proportionnel au nombre de blagues qu'elle dit par



L'équipe professionnelle

Educative

Ces personnes définissent les activités éducatives et pédagogiques et coordonnent le travail d'accompagnement. Elles sont aussi en relation avec nos nombreux partenaires (MDPH, Conseil général...)



Stéphanie ABERT, Conseillère en économie sociale et familiale

La gestion des budgets est de sa responsabilité. C'est notre « service juridique » pour toutes vos questions liées à l'aide sociale.



Perrine MONCOUDIOL, Educatrice spécialisée

Elle coordonne les actions sociales au sein et à l'extérieur de la villa. Elle met vos projets en musique, son autre passion.



Hélène GENTILHOMME, Animatrice

Elle est chargée de l'animation des activités et des temps de loisirs. L'informatique n'a pas de secret pour elle.



Mathilde SAUVERVALD, Monitrice éducatrice



L'équipe professionnelle

Encadrement

Direction, contrôle de la gestion, coordination du projet de l'établissement et soutien de l'équipe sont les grands axes de leur travail.



Alima SEBA
Directrice

Exige constamment que chacun fasse du mieux qu'il peut .



Françoise BERTHEAS
Ergothérapeute Coordinatrice

Un peu infirmière, un peu kiné, beaucoup thérapeute, l'expérience de la Villa.



Stéphanie RANEA
Psychologue

Disponible pour vos petits secrets, elle facilite le séjour de tous, résidents et professionnels.



Trop dur !



Trop cool !



Trop chaud !



L'équipe professionnelle

Administrative et technique

Accueil, comptabilité, hygiène, entretien et cuisine : ces fonctions facilitent la vie de tous les jours..



Béatrice, assistante de direction

L'accueil en personne ; voit tout, sait tout, entend tout, et en plus elle répond (au téléphone).



Anne, comptable

Les dépenses, c'est elle ; les économies aussi. Elle trouve toujours une solution.



Fabienne, Agent d'entretien



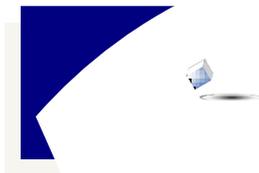
Trop dur !



Trop cool !



Trop chaud !



L'équipe professionnelle

Veille

Bien dormir est la clé de la santé, nous n'en avons qu'une, faisons attention !



Heïdi, Veilleuse

Avec ses deux collègues, elle assure et rassure toutes les nuits.



Guillaume, Veilleur

Avec ses deux collègues, il assure et rassure toutes les nuits.

Sans oublier :

- Les remplaçants qui assurent la continuité du service aux personnes accueillies ;
- Les médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, orthophoniste et soignants qui interviennent au quotidien auprès de vous.





Votre famille

Comprendre

Nous savons que votre famille est un interlocuteur important.

Nous savons aussi que ce n'est pas simple de transformer une relation au cours de la vie.

Nous sommes bien placés pour expliquer à votre entourage ce qui s'est passé, ce que vous vivez, vos projets et leur évolution.

Aussi, il nous semble important d'essayer d'associer vos proches aux évaluations et aux différents moments qui vous concernent.

Nous souhaitons leur permettre de trouver la place qu'ils peuvent avoir dans votre projet de vie tout en respectant vos aspirations et vos besoins.

Nous respectons votre volonté et celle de vos proches quand nous proposons de réfléchir à ces relations. Chacun reste libre d'associer ses proches à son projet.





Questions financières

Questions importantes

Chaque résidant est dans une situation particulière. On ne peut pas généraliser. Cette page vous présente les principes de financement de votre séjour.

Mais pour comprendre précisément vos droits et votre cas particulier, nous vous conseillons de contacter notre Conseillère en économie sociale : c'est notre spécialiste.

Prix de journée

Le prix d'une journée à la villa Claude Cayeux est de 158,91 euros en 2013.

La villa est financée par le Conseil général mais la loi vous demande de contribuer à votre séjour. Si vous n'avez pas suffisamment de revenus, vous pouvez demander une aide.



Votre contribution

Votre contribution à ce prix de journée dépend de vos ressources. C'est la loi.

Par exemple, si vous touchez l'Allocation Adulte Handicapé (696,63 € par mois en 2010), la loi vous permet de conserver 30% de l'AAH pour vous, soit 232,98 euros. Vous devrez donc payer $776,59 - 232,98 = 543,61$ € à la villa. Ce paiement est appelé **réversion**.

Néanmoins, il y a autant d'exemples que de situations particulières.

Mais dans tous les cas, la villa Claude Cayeux doit vous faire une facture si vous contribuez à votre séjour.

L'aide sociale

L'aide sociale peut vous aider à payer votre séjour. Elle peut prendre en charge une partie du prix de journée.

Il faut savoir que l'aide sociale peut être « remboursée » après votre décès sur l'héritage que vous laisserez.

En tout cas, vous seuls pouvez faire cette demande d'aide à la mairie de votre dernier domicile.

L'aide au logement

Elle est systématiquement demandée, à votre admission, pour diminuer le coût de votre hébergement.

Cette aide est donc directement versée à la villa.





Villa Claude Cayeux

Le Village

38930 St-Maurice en Trièves

tel: 04/76/34/74/74

fax: 04/76/34/71/40

mail: villaclaudecayeux@wanadoo.fr

web: www.villaclaudecayeux.net

